

COMMUNIQUE DU COMITE DE DEFENSE SANTE DU PAYS DE GUINGAMP

Le comité de défense santé du pays de Guingamp souhaite informer la presse, les élus, le personnel et les usagers de son soutien au mouvement pour la sauvegarde de l'hébergement de la maison périnatale de Paimpol .

La fermeture de l'hébergement de nuit pour les parturientes se profile pour fin juin : c'est une décision inacceptable qui rappelle la menace planant sur la maternité de Guingamp.

Le centre de périnatalité est un atout pour le bassin de Paimpol et favorise l'attractivité de cette ville côtière en manque de jeunes ménages.

En 2003, Jean-François Mattei, alors ministre de la santé, annonçait fièrement aux Paimpolais que leur maison périnatale serait « l'une des premières en France, une expérience pilote ».

16 ans plus tard, le discours a changé. Le directeur du CH de Paimpol affirme (Ouest-France du 26/04/2019) que « l'immense majorité des mamans souhaite un rapide retour au domicile après l'accouchement ». On attend en vain l'étude qui viendrait appuyer cette appréciation personnelle.

On justifie la fermeture par un taux de remplissage de 30 %... C'est peu, mais qui s'en étonnera ? En effet, les hôpitaux qui font un transfert sont aujourd'hui contraints d'en supporter le coût ! A l'heure du « tout-budget », on comprend leurs réticences.

Actuellement, 150 femmes fréquentent la maison périnatale, soit un quart des accouchées de Paimpol et ses environs. Avec 5 lits, ce service de soins de suite de couches permet le suivi pré et post-accouchement. Il propose, en associant les médecins-gynécologues et l'équipe de sages-femmes, des consultations périnatales, des cours de préparation à l'accouchement et des échographies en 3D.

Cette année, 3 enfants sont nés au CH de Paimpol, malgré l'absence de service de maternité car c'est un moment qui ne se prévoit pas.

L'éloignement de la maternité du lieu de vie des couples et les difficultés d'accès sont sources d'insécurité le jour de l'accouchement et d'inquiétude tout au long de la grossesse.

On sait, chiffres à l'appui, que l'allongement des temps d'accès aux maternités se traduit par une augmentation des risques de mortalité et de mortinatalité.

On sait aussi que les violences gynécologiques et obstétricales sont souvent liées au nombre important d'accouchements sans augmentation de moyens dans les « usines à bébés » (déclenchements, épisiotomies...): Les recommandations de bonnes pratiques pour prévenir la maltraitance des femmes plaident pour le maintien de structures à taille humaine comme Paimpol ou Guingamp.

L'accompagnement après la naissance y est soigné, les gestes techniques y sont peu nombreux. Mais cette qualité de prise en charge n'est pas récompensée, au contraire, car les tarifs hospitaliers ne la valorisent pas.

Nous refusons la logique centralisatrice qui amène à fermer des services de première nécessité. Avec l'appui de la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité, nous demandons la création d'un plan national de protection

des naissances, qui aurait pour mission de définir le cadre des services de natalité en France, et qui recensera toutes les situations dramatiques et soutiendra les victimes.

Nous mesurons chaque jour le fossé qui se creuse entre des structures de plus en plus technocratiques, de plus en plus éloignées des populations qu'elles sont censées servir. Nous exigeons que l'expertise des habitants soit reconnue et qu'ils soient enfin associés à la construction du projet de santé de *leur* territoire.

Il est important de comprendre que ce qui s'est déjà passé à Paimpol, prendra la même tournure à Guingamp si nous ne nous mobilisons pas. Chez nous aussi après 2020, l'Etat veut une maison périnatale. Et qui restera-t-il pour en empêcher la fermeture en 2036 ou même avant ?

C'est à l'État de prendre ses responsabilités pour assurer la répartition des professionnels et en particulier des médecins sur l'ensemble du territoire, et prévenir le déclin dans nos milieux ruraux en offrant une réponse médicale adaptée aux besoins de la population actuelle et à venir.

Comité de défense santé du pays de Guingamp

[Signez le manifeste national pour une renaissance des maternités](#)